



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 11 janvier 2018 à 18h00
A Grand Lac, 1500, Boulevard Lepic – Aix-les-Bains

Présents :

AIX-LES-BAINS	Dominique DORD	
AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
AIX-LES-BAINS	Corinne CASANOVA	
LA BIOLLE	Blandine BELLANCA	
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	
LE BOURGET DU LAC	Marie-Pierre FRANCOIS	
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Nicole FALCETTA	
CHANAZ	Yves HUSSON	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	Pouvoir de Robert AGUETTAZ
ENTRELACS	Bernard MARIN	
ENTRELACS	Claude GIROUD	
GRESY-SUR-AIX	Robert CLERC	
LE MONTCEL	Jean-Christophe EICHENLAUB	
MOTZ	Olivier BERTHET	
MOUXY	Gabrielle KOEHREN	
ONTEX	Jacques CURTILLET	
PUGNY-CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	Pouvoir de Denise de MARCH
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SAINT OURS	Christian REBELLE	
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEVEDER	
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER	
VIONS	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	Pouvoir de Claude SAVIGNAC
VOGLANS	Yves MERCIER	

Autres présents non votants :

Yves GRANGE	ENTRELACS
Christophe DERIPPE	ENTRELACS
Jean-François BRAISSAND	ENTRELACS
Frédéric GIMOND	Directeur Général des Services
Laurent LAVAISSIERE	Directeur général adjoint
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Christophe TOUZEAU	Directeur du pôle Eau
Martine REVOL	Directrice de cabinet
Olivier VERDENAL	Responsable service Finances
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique/assemblées
Eline QUAY-THEVENON	Assistante de direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 4 janvier 2018 à laquelle était joint un dossier de travail de 76 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 5 projets de délibérations. Le quorum est atteint au moment du vote des délibérations (27 présents et 30 votants).

DÉLIBÉRATION

N° : 3 Année : 2018

Exécutoire le : 18 JAN. 2018

Affichée le : 18 JAN. 2018

Visée le : 18 JAN. 2018

MARCHES PUBLICS**Marché n°2015-03****Lot 1 : Elaboration du PLUi Grand lac – Avenant 1**

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que par marché de prestations intellectuelles relatif à l'élaboration du PLUi, Grand Lac a confié à l'entreprise CITTANOVA la réalisation du PLUi Grand Lac dans le cadre du lot 1 et pour un montant de 251 000 € HT pour la tranche ferme.

Lors de la réalisation de ce marché, des tranches conditionnelles prévues au marché ont nécessité des quantités variables.

Ainsi, les tranches conditionnelles n°1 (OAP avec contenu AES), 4 (études de faisabilité de potentiel d'urbanisation d'un site avec compte à rebours foncier), 5 (Etude Amendement Dupont), 6 (Etude de discontinuité loi montagne) et 9 (réunions supplémentaires) précisées à la DPGF doivent être levées en précisant la quantité souhaitée.

Ce marché étant passé sous forme d'appel d'offres ouvert, l'objet de cet avenant n°1 est de préciser que les tranches conditionnelles n°1, 4, 5, 6, et 9 n'ont pas de quantité maximum.

Toutes les autres clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

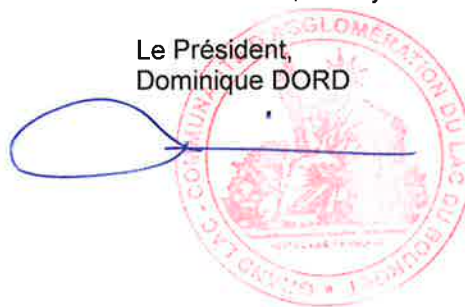
Les crédits sont inscrits au budget général et seront imputés sur la section d'investissement au programme 154-5 PLUi

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 ci-dessus énoncé avec l'entreprise CITTANOVA ainsi que toutes les pièces afférentes.

Aix-les-Bains, le 11 janvier 2018

Le Président,
Dominique DORD



- Délégués en exercice : 32
- Présents : 27
- Votants : 30
- Pour : 30
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



Marché n°2015-03
Elaboration du PLUI « Espace Grand Lac »

LOT N°1

AVENANT N°1

ENTRE :

Grand Lac - Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget (CALB) domiciliée 1500, Boulevard Lepic – BP 610 – 73106 AIX-LES-BAINS, représentée par son Président, Monsieur Dominique DORD, et désignée ci-après par l'expression "Grand Lac"

D'UNE PART,

ET

L'entreprise CITTANOVA domiciliée 74 boulevard de la Prairie au Duc 44200 NANTES, représentée par Jérôme LOVADINA et désigné ci-après par l'expression « l'entreprise »,

D'AUTRE PART,

ARTICLE 1 – OBJET et TITULAIRE DU MARCHÉ

Par marché de prestations intellectuelles relatif à l'élaboration du PLUI, Grand Lac a confié à l'entreprise CITTANOVA la réalisation du PLUI Grand Lac dans le cadre du lot 1 et pour un montant de 251 000 € HT pour la tranche ferme.

Il s'agit d'un marché passé selon la procédure d'appel d'offres, décomposé en deux lots :

- Lot 1 : Urbanisme
- Lot 2 : Assistance et validation juridique

ARTICLE 2 – OBJET DE L'AVENANT

Lors de la réalisation de ce marché, des tranches conditionnelles prévues au marché ont nécessité des quantités variables.

Ainsi, les tranches conditionnelles n°1 (OAP avec contenu AES), 4 (études de faisabilité de potentiel d'urbanisation d'un site avec compte à rebours foncier), 5 (Etude Amendement Dupont), 6 (Etude de discontinuité loi montagne) et 9 (réunions supplémentaires) précisées à la DPGF doivent être levées en précisant la quantité souhaitée.

Ce marché étant passé sous forme d'appel d'offres ouvert, les tranches conditionnelles n°1, 4, 5, 6 et 9 n'ont pas de quantité maximum.

ARTICLE 3 – RESPECT DU MARCHÉ INITIAL

Toutes les autres clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en un exemplaire,

À _____, le _____,

À _____, le _____,

Pour la société CITTANOVA,

Pour Grand Lac

M./Mme

Jean Guy MASSONNAT
Représentant du Pouvoir Adjudicateur



Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget

Marché 15/03

Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget

Département de la Savoie 73

Marché public de Prestations intellectuelles

Décomposition du prix global et forfaitaire



Objet du marché

**Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal
(PLUi)**

« ESPACE GRAND LAC »

et prestations complémentaires

Lot 1 Urbanisme

Procédure

Appel d'offres ouvert

LOT 1 : URBANISME							
N°	Libellé	Unité	Quantité	Temps passé jour	Prix unitaire	Montant HT	
URBANISME : LOT 1 TRANCHE FERME Elaboration du PLU intercommunal							
A	<p><u>PHASE 1 : Rapport de présentation</u> complet avec diagnostic territorial, état initial de l'environnement, avec approche environnementale de l'urbanisme (AEU) et évaluation environnementale en continu y compris visites et réunions suivantes</p> <p>Visites de terrain comprises (à détailler):</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 semaines à 2 sur site <p>Réunions comprises (à détailler) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Séminaire - 6 GP - 3 COTEC - 2 COFIL 	Forfait	1	115	500.00€	57 500.00€	
B	<p><u>PHASE 2 : Elaboration du PADD</u></p> <p>B1- Scénarii</p> <p>B2- PADD</p> <p>y compris visites et réunions suivantes</p> <p>Visites de terrain comprises (à détailler) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 semaines à 2 sur site <p>Réunions comprises (à détailler)</p> <ul style="list-style-type: none"> - 6GP - 3 COTEC - 2 COFIL - 1 CIM - 1 COM 	Forfait	1	21	500.00€	10 500.00	
	<p>Visites de terrain comprises (à détailler) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 semaines à 2 sur site 	Forfait	1	41	500.00€	20 500.00€	
	<p>B3- Prix forfaitaire pour une série de 18 réunions communales de présentation du PADD avant débat</p>	Forfait	1	15	500.00€	7 500.00€	

LOT 1 : URBANISME						
N°	Libellé	Unité	Quantité	Temps passé jour	Prix unitaire	Montant HT
C	<u>PHASE 3 : orientation d'aménagement et de programmation (OAP)</u>					
	C1- pour toutes les OAP à contenu minimal [base 36 OAP]	Forfait	1	40	500.00€	20 000.00€
	C2-OAP à contenu AES pour 5 sites y compris visites et réunions suivantes Visites de terrain comprises (à détailler) - 1 semaine à 2 sur site Réunions comprises (à détailler) - 3 COTEC - 2 COFIL	Forfait	1	15	500.00€	7 500.00€
D	<u>PHASE 4 : traduction réglementaire du projet</u> avec une série de 18 réunions de travail en commune					
	D1- Règlement graphique :	Forfait	1	48		24 000.00€
	D2- Règlement écrit	Forfait	1	19		9 500.00€
	D3- Annexes y compris visites et les autres réunions suivantes Visites de terrain comprises (à détailler) - 2 semaines à 2 sur site Réunions comprises (à détailler) - 3 COTEC - 2 COFIL	Forfait	1	11		5 500.00€
E	<u>PHASE 5 . de l'arrêt à l'approbation</u>					
	E1- pour l'arrêt	Forfait	1	56		28 000.00€
	E2- pour l'enquête	Forfait	1	16		8 000.00€
	E3- pour l'approbation y compris visites et réunions suivantes Visites de terrain comprises (à détailler) - 2 semaines à 2 sur site Réunions comprises (à détailler) - 5 COTEC - 3 COFIL - 1 CIM - 1 COM	Forfait	1	19		9 500.00€
	E4-prix forfaitaire pour une série de 18 réunions communales de présentation du PLU avant arrêt	Forfait	1	15		7 500.00€

LOT 1 : URBANISME						
N°	Libellé	Unité	Quantité	Temps passé jour	Prix unitaire	Montant HT
CONCERTATION-COMMUNICATION						
F	Rédaction du bilan de la concertation publique	forfait	1	3	500.00€	1500.00€
G	Plan de concertation-communication sur l'organisation de la concertation publique	forfait	1	18	500.00€	9000.00€
H	Prix forfaitaire pour une étape de concertation comprenant une série de 18 réunions publiques	forfait	1	18	888.88€	16 000.00€
I	Proposition de contenus pour support de communication	forfait	1	18	500.00€	9000.00€

N°	Libellé	Unité	Quantité	Temps passé jour	Prix unitaire	Montant HT
URBANISME : LOT 1 TRANCHES CONDITIONNELLES Prestations complémentaires						
J	<u>TC1 : OAP avec contenu "AES"</u> J1 - pour un site J2 - pour 5 sites J3 - pour 10 sites y compris visites et réunions suivantes Visites de terrain comprises (à détailler) - 1 semaine à 2 sur site Réunions comprises (à détailler) - 2 COTEC - 1 COFIL	Forfait	1	3		1500.00€
		Forfait	1	15		7500.00€
		Forfait	1	10		15000.00€
K	<u>TC2 : diagnostic sur la publicité</u> y compris visites et réunions suivantes Visites de terrain comprises (à détailler) - 1 semaine sur site Réunions comprises (à détailler) - 2 COTEC (dont 1 atelier)	Forfait	1	10		5000.00€

LOT 1 : URBANISME						
N°	Libellé	Unité	Quantité	Temps passé jour	Prix unitaire	Montant HT
L	<u>TC3 : RLPi</u> Visites de terrain comprises (à détailler) - 1 semaine sur site -Réunions comprises (à détailler) - 1 COFIL	Forfait	1	10		500.00€
M	<u>TC4 : Etudes de faisabilité de potentiel d'urbanisation d'un site- avec compte à rebours foncier</u> M1- pour un site : M2 – pour 5 sites : M3- pour 10 sites : Visites de terrain comprises (à détailler) - 1 semaine à 2 sur site Réunions comprises (à détailler) - 2 COTEC	Forfait Forfait Forfait	1 1 1	4 20 40		2000.00€ 10 000.00€ 20 000.00€
N	<u>TC5 Etude Amendement Dupont</u> N1 pour 1 site : N2 pour 5 sites : Visites de terrain comprises (à détailler) - 1 semaine sur site Réunions comprises (à détailler) - 2 COTEC	Forfait Forfait	1 1	3 15		1500.00€ 7 500.00€
O	<u>TC6 Etude de discontinuité loi montagne pour un site</u> Visites de terrain comprises (à détailler) - 1 semaine sur site Réunions comprises (à détailler) - 3 COTEC	Forfait	1	7		3 500.00€

		LOT 1 : URBANISME				
N°	Libellé	Unité	Quantité	Temps passé jour	Prix unitaire	Montant HT
P	TC7 PLUi 3D Visites de terrain comprises (à détailler) - 5 semaines sur site Réunions comprises (à détailler) - 1 COTEC	Forfait	1	310	250€	77 500.00€
Q	TC8 <u>Audit économique et financement de l'urbanisme</u> Réunions comprises (à détailler) - 1 COTEC - 1 COFIL	Forfait	1	10	800.00€	8000.00€
R	TC9 Réunions supplémentaires : -R1 Prix pour une réunion d'une ½ journée -R2 Prix pour une série de 5 réunions d'une ½ journée -R3 prix pour une série de 10 réunions d'une ½ journée (Type de réunion à détailler si montant différents) - -	Forfait Forfait Forfait	1 1 1			750.00€ 3750.00€ 7 500.00€

NB "visite de terrain et réunion" : il est rappelé que les prix forfaitaires doivent intégrer les visites de terrain et les réunions nécessaires : Comités technique, comité de pilotage, groupe de travail thématiques (commissions CALB), groupe de travail territoriaux (commissions communales). Seules les réunions publiques, les réunions en conseils municipaux avant débat sur la PADD et avant arrêt du projet font l'objet d'un chiffrage spécifique. De plus, les prix doivent inclure les rendus sous format numérique.

Fait à FAVERGES

Le 18 Février 2015

Cachet et signature de l'entreprise

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Marché n.2015-03 - Lot n.1 Élaboration du PLUi Grand Lac - Avenant n.1

Date de transmission de l'acte : 18/01/2018

Date de réception de l'accusé de réception : 18/01/2018

Numéro de l'acte : d2190 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20180111-d2190-DE

Date de décision : 11/01/2018

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.1. Délibérations
1.1.1.4. Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires